

COMITE SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2021

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SEDRE DU 11 FEVRIER 2021 – 19H00

L'an deux mille vingt et un, le 11 février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 4 février 2021, s'est réuni à l'ECOSITE SUD ESSONNE, 15-17 rue de la butte Cordière 91150 Etampes sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

Présents :

CAESE

BOISSY-LA-RIVIERE	Laëtitia KOUMAH
BOUTERVILLIERS	Claudine BEAU
	Julie GIRARD
BRIERES-LES-SCELLES	Sylvie JOUARD
	Michel ROULAND
CHALO-SAINT-MARS	Vanessa FIEVET
	Rodolphe VINCENT
FONTAINE-LA-RIVIERE	Henry GATINEAU
GUILLERVAL	Yves ABATE
MONNERVILLE	Pascal DARDENNE
MORIGNY-CHAMPIGNY	Bernard DIONNET
	Jérôme LENOIR
ORMOY-LA-RIVIERE	Michaël MERIGOT
	Matthieu IMBAULT
PUSSAY	Grégory COURTAS
	Jacques ADRIEN
SACLAS	Fabrice JAOUEN
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Ludovic CHACHIGNON
SAINT HILAIRE	Jérémy HAYEZ
	Charles TREMBLAY

Pouvoir :

MONNERVILLE	Patricia CADRAN à Pascal DARDENNE
-------------	-----------------------------------

Absents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Jean-Jacques NOTSECK
	Jean-Philippe GRIFFON
ARRANCOURT	Martial DELTON
	Linda HALLIDAY
BOISSY-LA-RIVIERE	Maria-Hélène MENDES MARTINS
BOISSY-LE-SEC	Lydie NAUDIN
	Delphine DELUGIN-BECAVIN
CHALOU-MOULINEUX	Alain TEYSSIER
CHALOU-MOULINEUX	Claude PINAULT
CONGERVILLE THIONVILLE	Béatrice THOMAS
	Sandrine PORQUET
FONTAINE-LA-RIVIERE	Jérôme BOURGEOIS
GUILLERVAL	Serge BOUDIN
SACLAS	Karelle HARDY
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Pascal DOZIAS

CCEJR

LARDY	Hugues TRETON
	Dominique PELLETIER

COMITE SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2021

POINT N° 1 : Nomination du secrétaire de séance

Les membres de l'assemblée ont désigné à l'unanimité Julie GIRARD de la commune de Boutervilliers.

POINT N°2 : Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 8 décembre 2020

Approuvé à l'unanimité.

POINT N° 3 : Attribution des lots du marché suivant : MARCHE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA REDEVANCE INCITATIVE ET DE LA FACTURATION ET POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES BACS PUCES

Le marché est alloté de la manière suivante :

- Lot 1 : fourniture et maintenance d'un logiciel de facturation et de gestion de la REOM incitative et gestion de la facturation
- Lot 2 : fourniture et maintenance de bacs avec puces et de systèmes embarqués de lecture de puces

Le marché comprend une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire pour le lot 1 et deux prestations supplémentaires éventuelles obligatoires pour le lot 2 :

- PSE lot 1 : la gestion des réclamations usagers et la gestion du parc de bacs ;
- PSE lot 2 :
 - PSE 1 : Fourniture de bacs pour la collecte des déchets verts (bacs renforcés)
 - PSE 2 : Fourniture de systèmes embarqués pour les camions de collecte, adaptés à la lecture des 2 fréquences

Monsieur le Président rappelle également que le syndicat s'est assuré le concours d'un bureau spécialisé en marché public à savoir ESPELIA. La date de remise des offres était fixée au 20 janvier 2021 à 14h00.

Plusieurs candidats se sont fait connaître sur les deux lots. Dans l'ordre d'arrivée et réparti par lot, il s'agit de :

Lots	Candidats
Lot 1	<ul style="list-style-type: none">• STYX• GIDED
Lot 2	<ul style="list-style-type: none">• SULO

Les membres de la Commission d'Appel d'Offre lors de sa réunion du 10 février 2021 et sur présentation du Rapport d'Analyse des Offres par la société ESPELIA, ont attribué à l'unanimité les 2 lots du marché de la façon suivante :

- **Lot 1** : attribué à l'unanimité à la société STYX,
- **Lot 2** : attribué à l'unanimité à la société SULO

Questions diverses

Suite aux réclamations des usagers sur la facturation du 1^{er} semestre 2021, divers documents explicatifs sont à disposition sur le site internet du SEDRE.

Fin de séance à 21h00